

**SOMMAIRE
DU N°21
SEPTEMBRE 2007**

Les Cahiers
du
HAUT-VIDOURLE

Avant-propos..... 2
la rédaction

**J.P. Claris de Florian :
La carrière d'un écrivain
suite II 4**
Jean-Philippe Dartevé 

**Les églises de Cros et
d'Aguzan..... 22**
Albert Clément

**Justice Révolutionnaire
document 2..... 30**
Roland Castanet

**Les mines de zinc
de St-Hippolyte..... 34**
Pascal Coularou

**Parole et foi dans
les Cévennes..... 40**
Roland Castanet

Notre publication
paraît
deux fois l'an
au printemps et à
l'automne

Président de l'association
des **AMIS DE CLIO**:
Roland Castanet
Fondateur : Odon Abbal
Ancien président :
Louis-paul Delplanque
Secrétaire : Bernard Cosson
Trésorière :
Michèle Roux-Saget

les
amis
de
Clio

AVANT-PROPOS

L'histoire se vit. Une sympathique cité voisine, comme on disait au XIX^e siècle, et pour ne pas la nommer Ganges, nous l'a bien fait voir ces samedi 8 et dimanche 9 septembre : une grande fête autour de 1900, qui montrait bien ce besoin que nous avons de nous rappeler, de nous renseigner, peut-être de nous inspirer de l'histoire.

Notre association essaie, à sa place locale, de faire que l'histoire soit autre chose qu'une simple évocation ou, à l'autre extrême, un instrument de propagande pour des buts jamais bien clairs quand ils font appel à une histoire hagiographique, peuplée d'anges et de démons, de bien et de mal. Le thème de la vengeance avait été évoqué ici même dans le n°20, le thème de l'utilisation de l'histoire à des fins partisans en est la suite logique.

Les historiens sont comme tout le monde les produits de leur époque, nous pouvons souhaiter que la nôtre continue à produire des historiens qui cherchent simplement à porter sur le passé un regard analytique, pour comprendre les motivations des uns et des autres et décrire les stratégies, pas toujours conscientes, qu'elles ont suscitées. Pour comprendre le présent, bien sûr, et y décrypter *mutatis mutandis* les stratégies et les motivations d'aujourd'hui.

Mais quel plaisir aussi d'écouter et de lire *des* histoires, de rêver sur des personnages ou des monuments qui se suffisent à eux-mêmes et nous charment pour cela.

Ce numéro 21 des *Cahiers du Haut-Vidourle* propose donc pour aujourd'hui non pas des leçons du passé, leçons vaines, nulles et non avenues, mais des évocations et surtout des documents pour susciter émerveillement, réflexions et actions.

Jean-Noël Pascal évoque la deuxième partie de la vie de Jean-Pierre Claris de Florian, celle qui voit les débuts de sa car-

rière d'écrivain, à succès dès l'origine. Un succès qui l'emporte à 33 ans jusqu'au fauteuil d'académicien.

Plus près de Saint-Hippolyte, au cœur même de la ville, **Roland Castanet** évoque l'histoire de « l'Institut », c'est-à-dire, tous les Cigalois l'ont compris immédiatement, non pas celui de France où nous venons d'admettre Florian, mais « *l'Institution mixte pour les sourds-muets et les aveugles protestants de France* ». Cette institution fête ses 150 ans d'existence et surtout d'éducation auprès des enfants sourds (et pendant deux périodes, auprès des aveugles) avec entre autres, deux livres d'histoire¹. L'auteur a bien voulu nous donner les pages qui évoquent les années 1900, décidément ce début du XX^e siècle, que l'on s'accorde maintenant à nommer la « Belle Époque », fascine notre XXI^e siècle débutant.

Le reste du numéro présente un florilège de documents :
- sur deux petites églises romanes, l'une chante, l'autre pas, car Saint-Martin-d'Aguzan est toute belle dans sa robe neuve et Saint-Vincent-de-Cros attend, porte fermée, sa restauration. Notre article y contribuera-t-il ? La municipalité de Cros l'espère un peu, et nous aussi. Les renseignements sont dus essentiellement à **Pierre-Albert Clément**, le dossier a été coordonné par **Michèle Roux-Saget**.

- sur les mines de zinc et de plomb de Valatougès, qui ne furent jamais de bien grand profit, malgré les promesses, un peu forcées, du rapport que nous publions. Les documents proviennent du fonds de **Pascal Coularou**, grand collectionneur devant l'Éternel.

- sur la justice de paix de Saint-Hippolyte-du-Fort, pendant la période révolutionnaire. Un deuxième document² au cœur du patriotisme des engagés de l'an I de la République, qui devinrent les soldats de l'an II !

L'histoire vit, vivons l'histoire !

1 - *Parole & foi dans les Cévennes* et *La mission continue*, disponibles auprès de l'association Paul Bouvier, au CROP et à la librairie Coularou. Voir les CHV n° 14 & 15 sur la création de l'institution par J. S. C. Kilian.

2 - voir CHV n° 19.



Frontispice de Nouma
Didot l'aîné 1786

JEAN-PIERRE
de CLARIS DE FLORIAN
(1755-1794) :

LA CARRIÈRE
D'UN ÉCRIVAIN
(SUITE)

Jean-Noël Pascal

Du Théâtre-Italien à l'Académie (1779-1788)

Le 9 février 1779, donc, au Théâtre-Italien, la représentation triomphale des *Deux Billets* marqua le début littéraire officiel de Florian. Quelques jours plus tard, tout à la joie de son succès, le dramaturge débutant – qui n'assista pas à la création de sa pièce, mais avait veillé aux répétitions – écrivait, de Vernon, une des propriétés de son protecteur le duc de Penthièvre, à son oncle le marquis une longue lettre emplies de fierté et pétillante d'humour :

Le jeudi matin une vingtaine de lettres m'ont annoncé le succès le plus complet ; ma pièce a été on ne peut plus applaudie ; on a demandé l'auteur pendant une demi-heure ; une voix a dit qu'il était au salut, plusieurs autres ont dit qu'il était à complies. Enfin ma pièce a eu un succès complet. Le surlendemain on l'a demandé à Versailles où elle a résisté aussi, et la seconde représentation à Paris vendredi dernier n'a pas été moins applaudie¹.

1 - En l'absence d'autres précisions, les citations des lettres au marquis de Florian sont empruntées au volume publié par Alfred Dupont. (*Lettres au marquis A.de Florian, Gallimard, 1957*)

On croit percevoir le sourire sur les lèvres de Florian lorsqu'il écrit, à son oncle qui connaît intimement Voltaire, que le public n'a pas manqué, tout en l'applaudissant, d'égratigner son statut d'écuyer du très dévot duc de Penthièvre, dont chacun savait qu'il réprouvait la fréquentation des théâtres. Mais c'est que déjà, en ayant soin de dédicacer *Les deux Billets* à son protecteur, il a commencé à le persuader de son talent dramatique et, en même temps, de l'attention extrême qu'il portera toujours à ne faire jouer que des pièces d'une moralité irréprochable. Avec la bénédiction, donc, de « son prince » – c'est ainsi qu'il le nomme affectueusement –, Florian vient de conquérir le droit d'exploiter le succès de son arlequinade, qu'on lui demande de monter et souvent d'interpréter lui-même sur divers théâtres « de société », et de tenter derechef sa chance dans la carrière du théâtre comique.

Cela n'alla pas sans mal. Si les Italiens avaient, en principe, « reçu » trois ouvrages du jeune auteur², la mise au point du deuxième, dont il n'arrivait pas – de son propre aveu – à « trouver le dénouement », que les comédiens lui avaient sans doute enjoint de remanier, l'occupa longuement pendant l'été de 1779, à un moment où par ailleurs il tentait d'obtenir que son père acceptât de vendre le château de Florian, afin de dégager les fonds nécessaires à l'établissement de son fils. Mais sa décision était prise : il serait homme de lettres et, pour cela, il lui fallait renoncer à jamais à cette terre perdue « au fond des Cévennes ». Le résultat de tant d'efforts se révéla décevant : le 5 novembre 1779, *Arlequin roi, dame et valet* tomba dès la première. Dépité, Florian détruisit immédiatement son manuscrit et l'on ne connaît de la pièce que des fragments³, issus probablement de brouillons, retrouvés après le décès de leur auteur. On mesure, en lisant la lettre dans laquelle il informe son oncle le marquis – depuis Anet, autre résidence du duc de Penthièvre – de la chute de son ou-

2- Apparemment *Les deux Billets*, *Les Jumeaux de Bergame* et *Arlequin roi, dame et valet*.

3- Ils apparaissent dans les *Œuvres inédites de Florian*, publiées en 1824 par le bibliophile et dramaturge Pixérécourt.

vrage, combien il fut cruellement « piqué » de la « rigueur extrême » du public, d'autant que son protecteur comme ses amis avaient jugé, au contraire, que la petite « farce » était digne d'un grand succès.

Quoi qu'il en soit, le dramaturge débutant ne fut pas découragé par ses déboires. Il préparait, en effet, une revanche éclatante, en s'appuyant sur un des contes les plus connus de Voltaire, *Jeannot et Colin*. L'adaptation, déjà « reçue avec transport » par les Italiens en octobre 1779, fut rapidement prête et programmée pour novembre 1780. En attendant le verdict du public, qui fut très favorable – notamment grâce à l'appui de la coterie voltairienne rassemblée autour de Mme Duvivier, autrefois Mme Denis, la nièce préférée de Voltaire –, Florian, que la vente du château paternel, intervenue finalement en février en sa présence (ce fut pour lui l'occasion d'un de ses rares voyages en Languedoc), avait mis un peu plus à son aise, se dépensait sans compter, menant une intense vie mondaine sans négliger les devoirs de sa charge auprès de son prince et sans oublier de servir de son mieux les intérêts de ses amis et des membres de sa famille. Dès le début décembre, la comédie de *Jeannot et Colin* était publiée, chez Duchesne, le libraire spécialisé alors dans le théâtre. En adressant à son oncle deux exemplaires – l'un pour le marquis, l'autre pour son épouse – tout frais sortis des presses, le jeune auteur, désormais fermement assuré de sa vocation littéraire, pouvait déclarer, le 6 décembre :

Voici deux exemplaires de Jeannot et Colin, un pour elle, l'autre pour vous. Son succès se continue et comme vous le dites, je m'attends à quelques ennemis. Grâce à Dieu, je compte suivre cette carrière comme un homme de condition qui se délasse, qui n'écoute aucun propos, ne répond à personne et travaille pour son plaisir. Voilà mon plan.

En somme, tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des

mondes possibles... Mais à cette déclaration d'intention, en réalité, Florian n'allait pas vraiment pouvoir se tenir : sans clairement le vouloir, sans doute, contraint par un état de fortune insuffisant et – plus encore – travaillé par le démon de l'ambition littéraire, c'est plutôt sur la voie des travaux forcés que sur celle du loisir élégant qu'il s'engagea à partir de 1781, construisant avec obstination une carrière qui ressemble plutôt, dans sa conduite, à celle d'écrivains issus de milieux modestes, comme Jean-François Marmontel⁴, qu'à celle d'auteurs favorisés par la naissance et la richesse.

**

Comment, en effet, interpréter autrement ses efforts assidus pour produire avec régularité, obtenir la reconnaissance du public et des spécialistes et chercher à s'illustrer, non seulement dans le genre du théâtre comique, mais dans différents types de productions, de plus en plus ambitieux ? Dès février et avril 1781, donc, Florian s'essaya au conte moral et sentimental⁵ : deux textes de ce type, *Hermine et Arodian* (*Sanche* dans les *Nouvelles* publiées plus tard) et *La Soirée espagnole* (qui devint *Pierre*) parurent dans le *Mercure*, le plus prestigieux périodique littéraire de l'époque. Entre les deux, eut lieu, le 6 mars, la première, fraîchement accueillie, de *Blanche et Vermeille*, brève pastorale dramatique en vers, rapidement publiée chez le libraire Brunet. Puis l'écrivain, fort occupé, notamment par le zèle qu'il mettait à honorer, chez ses amis bien placés, ses engagements de comédien⁶ « de société », s'employa à remanier son « opéra »

4 - Marmontel (1723-1799), auteur de poésies, de tragédies, de comédies, de livrets d'opéras, de célèbres *Contes moraux* et de romans philosophiques (*Bélisaire*, *Les Incas*), même d'ouvrages de théorie littéraire, commença sa carrière avec le soutien bienveillant de Voltaire et finit par devenir secrétaire perpétuel de l'Académie. Il était d'origine très modeste.

5 - Pour être tout à fait exact, il avait déjà donné, mais anonymement, en avril 1779, dans la *Bibliothèque universelle des romans*, la nouvelle (de chevalerie) intitulée *Bliombèris*.

6 - On sera peut-être surpris d'apprendre qu'il avait beaucoup de succès dans les rôles de jeunes premiers tragiques, qu'il jouait chez le comte d'Argental, fidèle entre les fidèles de Voltaire, et pas seulement dans les rôles comiques de ses propres pièces.

– en réalité une comédie mêlée de musique – du *Baiser*, conçu à l’origine en prose mais mis en vers à la demande des Italiens. L’ouvrage fut finalement créé en novembre, devant une salle hostile, mais rencontra, aux dires de Florian, un « succès complet » à la deuxième représentation. On sait qu’il commençait aussi à multiplier les petits vers, les « pièces fugitives », comme on disait à l’époque, monnaie obligée du succès dans le monde de la littérature.

Cela ne faisait pas de lui un poète, assurément, et pourtant ce fut en tant que poète qu’il chercha – moment décisif entre tous – une reconnaissance et une notoriété plus solides que les applaudissements versatiles du public des Italiens ou les faciles compliments des amis indulgents. Il prit sa décision au début d’octobre 1781, en découvrant le sujet proposé par l’Académie pour son concours de 1782, et l’annonça aussitôt, le 4 du mois, à son oncle le marquis :

À propos de travail, mon cher oncle, je veux concourir l’année prochaine pour l’Académie ! Le sujet du prix est la servitude abolie dans les états de Louis XVI. Faites-moi le plaisir d’écrire à Christin⁷ de me rassembler tout ce qui a été écrit par lui pour M. de Voltaire sur la mainmorte⁸, d’y joindre un petit précis de ce que c’est à présent et de ce qu’était la mainmorte, je vous en serai infiniment obligé à tous deux, je vous prie de ne le pas oublier.

Non content de se documenter sérieusement, le léger Florianet, désormais bien changé, travailla d’arrache-pied pour versifier son poème de *Voltaire et le Serf du Mont-Jura*, que l’aréopage acadé-

7- L’avocat Christin (1741-1799), collaborateur de Voltaire à partir de 1766. Un joli livre de Roger Bergeret et Jean Maurel lui a été consacré récemment (Société d’émulation du Jura et Amis du vieux Saint-Claude, 2002).

8 - Système juridique qui interdisait aux serfs de posséder la terre qu’ils cultivaient, qui revenait automatiquement au seigneur après leur décès.



Fronstispice d'Estelle
Didot l'aîné 1792

mique couronna dans sa séance du 25 août 1782. Même s'il nous paraît aujourd'hui un peu vieilli, ce morceau contient de beaux moments, où l'on pressent ce que sera plus tard le regard du fabuliste apôtre de la bienfaisance, notamment quand il brosse un portrait de Voltaire en bienfaiteur de l'humanité⁹ :

*Dans les murs qu'il bâtit, tout pauvre est citoyen
L'infortuné qui se présent
Est sûr de trouver des bienfaits .
Voltaire va chercher la famille indigente
Qu'un incendie, un orage, un procès
Vient de réduire à l'affreuse misère :*
« *Séchez vos pleurs, dit-il, je vous rendrai vos champs ;
Venez m'apporter vos enfants,
Venez m'aimer : je serai votre père. »*
*Ces malheureux, étonnés, attendris,
Tombent aux pieds de ce dieu tutélaire ;
Ils baisent cette main si chère
Par qui tous leurs maux sont finis.*
*La mère à son berceau court enlever son fils
Et le pose en pleurant aux genoux de Voltaire :*
*« Voilà, dit-elle, mon seul bien
Soyez et son maître et le mien.*
*Trop jeune, hélas ! pour sentir sa misère,
Il ne sait pas encor bénir son bienfaiteur,
Mais il l'apprendra de sa mère. »*
Le grand homme à l'enfant sourit avec douceur :
*Donner est un besoin pour son âme attendrie,
Et les seuls plaisirs de son cœur
Peuvent délasser son génie.*

9 - Ce portrait peut s'appliquer aussi à la figure du protecteur de Florian, le duc de Penthièvre, qui assista à la séance solennelle de remise du prix à son protégé.

À l'heure même où Florian recevait le laurier académique, le Théâtre-Italien représentait ses *Jumeaux de Bergame*, la troisième de ses arlequinades (et peut-être la meilleure) : le succès était « prodigieux, malgré la cabale ». Il devenait, en somme, de manière désormais incontestable, un écrivain avec lequel il fallait compter, ayant commencé à prouver la versatilité d'un talent apte au théâtre comique, au récit en prose et, plus important encore, au genre majeur de la poésie. En d'autres termes, il était incontestablement engagé sur le chemin de l'Académie.

**

À la fin de l'année 1782, Florian fit représenter – et ce fut, jusqu'en 1790 – son dernier apport officiel au répertoire des Italiens – *Le bon Ménage*. La pièce, qui fut applaudie, marque une inflexion de plus en plus moralisatrice et sentimentale dans la conception du théâtre comique. L'auteur devait être conscient qu'elle s'éloignait de plus en plus des goûts futiles du public qui, dans les années 1780, lassé des drames trop didactiques, se tournait volontiers vers un nouveau marivaudage léger et brillant. C'est sûrement pour cela qu'il cessa de faire représenter les comédies qu'il continuait à écrire, du moins avant que la nécessité alimentaire ne le poussât, au début de la Révolution, à solliciter de nouveau le concours des comédiens. Cela ne l'empêchait pas, du reste, d'exploiter le succès de son petit répertoire, toujours très demandé sur les théâtres de société, ceux notamment de ses amies Mme de La Briche et Mme de Montesson. Cela ne l'empêchait pas, non plus, d'avoir une intense activité mondaine, ni même d'avoir des maîtresses... On connaît notamment sa liaison avec l'actrice Rose Gontier (1747-1829), dont certains biographes prétendent qu'il la battait : oui, bien sûr, il la battait, mais sur les planches, car cette comédienne de profession était sa partenaire obligée dans les comédies où il jouait le rôle d'Arlequin, dont on sait bien qu'un des accessoires principaux était la batte (une sorte de sabre de bois). Il n'y a donc pas à chercher de

« part obscure » chez Florian : c'est en réalité un rêveur qui aime la solitude et la nature, égaré dans le tumulte de la vie brillante de la fin de l'ancien régime.

Ses rêves, c'est littérairement qu'il devait les incarner, et parfois au milieu des dures réalités de l'existence. À la fin de décembre 1783, par exemple, il échappa par miracle à l'incendie du petit logement qu'il occupait à l'hôtel de Toulouse, chez le duc de Penthièvre, se sauvant, comme il le raconte sobrement à son oncle le marquis, le 10 janvier 1784, « en chemise », au beau milieu de la nuit. Au début de février, alors même qu'il venait de faire paraître, chez Didot l'aîné, sa *Galatée*, pastorale imitée de Cervantès, lui parvenaient de Durfort des nouvelles alarmantes : son père était à l'article de la mort. Quelques jours plus tard, il apprenait sa mort, survenue fin janvier, et s'apprêtait à partir, alors que la neige tombait sans discontinuer sur Paris – l'hiver fut particulièrement rigoureux –, pour le Languedoc, dans l'intention de régler les affaires familiales, notamment les importantes dettes paternelles. On mesure, dans cet itinéraire de voyage qu'il annonce à son oncle le 9 février, toute la noblesse de sa belle âme :

Mon retard pourrait être mal interprété dans mon pays, on n'a point mis de scellé, tout m'attend, je vais aller me jeter dans les bras de M. Soulier¹⁰, lui demander conseil. De là, j'irai avec lui à Durfort, je demanderai une chambre à M. de Cadolle¹¹, car pour rien au monde je ne coucherais dans cette fatale maison ; j'assemblerai les créanciers, je leur parlerai, je veux tout payer jusqu'au dernier sou, tout vendre et ne jamais retourner dans cette province d'où enfin la pauvreté a extirpé notre famille. Je serai à Durfort le moins de temps que je pourrai une fois tout mis en règle, le sort de Margotton assuré, je laisserai M. Soulier mon procureur

10 Soulier, ami de la famille de Florian, propriétaire du domaine de Roux, est pasteur de Sauve.

11 Le comte de Cadolle, marquis de Durfort.

et je partirai pour Arles porter des consolations et de l'argent à ma pauvre tante¹² ; de là, j'irai à Avignon, à Vaucluse, me dénoircir l'esprit, je gagnerai Valence, je verrai ma tante¹³, je partirai pour Genève, je passerai quelques jours avec vous et je gagnerai Paris où j'ai des affaires instantes que j'abandonne.

Généreux (il se soucie de sa tante, de la vieille domestique de son père), Florian est aussi sensible (il ne veut pas séjourner dans la maison où est mort son père, il voudrait pouvoir pleurer avec son oncle) et poète (il imagine un bref pèlerinage à la Fontaine de Vaucluse, sur les traces de Pétrarque). Il est là tout entier, dans ce moment de crise, qui révèle – il n'a pas encore 30 ans – sa profonde maturité.

À Durfort, donc, Florian régla comme il put les affaires embrouillées de son « digne et bon père », paya autant qu'il put les créances les plus urgentes et fit célébrer, le 5 mars, « un service où tout le clergé et toute la noblesse des environs » assistèrent. Puis il partit pour Ferney, via Arles et Valence comme prévu, non sans un détour par Montpellier pour rendre visite à ses cousins Claris. Il était de retour à Paris en avril et fut vite repris par ses activités mondaines et littéraires. Il s'occupa de préparer une édition de ses *Six Nouvelles* : il en avait désormais rédigé assez pour faire un volume, qui parut chez Didot l'aîné. C'est dans ce recueil qu'apparaît, au cœur d'un récit intitulé *Célestine*, le texte sans doute le plus fameux, aujourd'hui encore, de Florian, la brève romance *Plaisir d'amour*, chantée d'une « voix douce mais sans culture » par un jeune chevrier :

12- Adélaïde de Claris, sœur de l'oncle et du père de Florian, religieuse à Arles.

13 - Marie-Anne de Claris, religieuse à Valence.

*Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ;
Chagrin d'amour dure toute la vie.
J'ai tout quitté pour l'ingrate Sylvie ;
Elle me quitte et prend un autre amant.
Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ;
Chagrin d'amour dure toute la v
Tant que cette eau coulera doucement
Vers le ruisseau qui borde la prairie,
Je t'aimerai, me répétait Sylvie :
L'eau coule encore ; elle a changé pourtant
Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ;
Chagrin d'amour dure toute la vie.*

Mise en musique par le compositeur allemand Martini (1741-1816), cette miniature délicate allait faire le tour du monde... Aux *Nouvelles*, qui se vendirent immédiatement très bien, s'ajouta, toujours chez Didot l'aîné, le recueil du *Théâtre italien de M. de Florian*, lui aussi bien accueilli. La pastorale de *Galatée*, elle, atteignait sa 4^e édition à la fin de l'année 1784. Mais surtout, Florian, avec un sens évident de la stratégie de carrière, avait présenté un ouvrage nouveau au concours poétique de l'Académie, et son églogue biblique intitulée *Ruth*, dont la versification se ressent pourtant de quelque hâte, fut couronnée en août 1784. Malgré le deuil et les soucis financiers, l'ascension du jeune écrivain se poursuivait donc sans anicroches.

Elle sembla toute de même marquer une pause en 1785. Ayant entrepris la rédaction d'un roman historique de grande envergure, dans la lignée du *Télémaque* (1699) de Fénelon, *Numa Pompilius*, Florian décida de concourir à l'Académie, non pas cette fois dans le genre poétique, mais dans la catégorie du discours, pour le prix d'éloquence. Les Quarante n'attribuèrent aucune récompense cette année-là, et l'*Éloge de Louis XII*, qui

avait demandé à son auteur bien des efforts, ne fut donc pas couronné. Le roman, quant à lui, paru chez Didot l'aîné en 1786, tarda à rencontrer son public : il mit près d'un an et demi pour atteindre sa 3^e édition. Comment, alors, relancer cette carrière qui semblait piétiner, sauf dans le domaine dramatique, où *La bonne Mère* avait valu, à partir de février 1785, sur les théâtres privés, bien de satisfactions à son auteur ? Les amis aristocratiques de Florian le poussèrent à se porter candidat à l'Académie et il se laissa faire, sans enthousiasme, tant parce qu'il n'avait guère de goût pour l'intrigue que parce qu'il ne se sentait pas prêt à endosser l'habit d'écrivain « officiel ». De plus, il manquait cruellement de revenus et, pour figurer dignement, il fallait, recueillant l'ensemble des ouvrages déjà mis au jour, qu'il publiât une édition de ses *Œuvres*, si possible prestigieuse et soignée, ce qui était forcément très coûteux. Décidément, il préférait se livrer à l'écriture – il ajoutait quelques contes en vers¹⁴ à ses *Mélanges de poésie et de littérature*, qui parurent fin 1786, après une 2^e édition (augmentée) du *Théâtre italien de M. de Florian* – que courir le risque d'un échec.

Finalement, pourtant, il prit ce risque. Une édition, en 8 volumes – datés de 1786 à 1788 – luxueusement imprimés par Didot l'aîné, agrémentés de 45 estampes dont il lui fallut faire les frais¹⁵, fut mise en chantier. Mais Florian avait, si l'on peut dire, la tête ailleurs. Il avait trouvé un sujet de pastorale romanesque, dans la lignée de sa *Galatée* de 1784 mais sans modèle étranger cette fois, qui l'occupait de manière constante. Voici comment il explique son sujet à son oncle le marquis, le 5 mai 1787 :

C'est une pastorale dans le goût de Galatée, mais auprès de la-

14 - Contre la volonté de Florian, ces vers (dont l'excellent *Cheval d'Espagne*) furent répandus dans Paris avant l'édition. Il s'en plaint, notamment à son oncle, et c'est peut-être pour le railler de sa réaction face à ce larcin que le poète Le Brun rédige une de ces épigrammes mordantes dont il a le secret : *On vient de me voler... – Que je plains ton malheur ! tous mes vers manuscrits. – Que je plains le voleur !*

15 - C'est la coutume, à l'époque : lorsqu'un écrivain veut que l'édition de son ouvrage soit illustrée, c'est à lui de financer les frais de dessin et de gravure, très élevés.

quelle Galatée ne paraîtra pas plus qu'une violette auprès d'une rose. Imaginez-vous, mon cher oncle, que la scène est dans notre Languedoc, à deux lieues de notre pauvre Florian, sur les bords de notre Gardon. Toutes mes bergères, tous mes bergers sont languedociens, tous nos villages que vous connaissez y sont nommés. Mes héroïnes viennent même jusqu'à Sauve, jusqu'au vallon de Florian ; vous y retrouverez nos bosquets, les beaux peupliers qu'avait plantés mon grand-père. En écrivant, en peignant tout cela, j'éprouve un charme que je communique sûrement à mon ouvrage, car tous ceux à qui je le lis sont attendris. C'est bien sûrement ce que j'ai fait de mieux.

On perçoit l'enthousiasme de l'écrivain qui « tient son sujet ». On remarque aussi, avec intérêt, que, de même qu'il se révélera capable de prendre ses distances – de quelle humoristique manière ! – avec sa « filiation » voltairienne (évoquée dans la 1^e partie de cet article) dans les *Mémoires d'un jeune Espagnol*, il se réconcilie, par le biais de la littérature, dans la pastorale d'*Estelle*, avec le Languedoc de ses origines, qu'il n'avait eu de cesse de quitter définitivement après la mort de son père.

L'ouvrage, terminé pendant l'été, fut imprimé à la fin de l'année 1787 et parut sous la date de 1788. Un long *Essai sur la pastorale* lui servait de préface, un peu comme si, ayant retrouvé le bonheur d'écrire, Florian avait aussi renoué avec ses ambitions de carrière académique : il revendiquait à la fois le statut d'écrivain original et celui de solide théoricien. Le succès public fut considérable, malgré un accueil critique plus sévère, dû au fait que l'auteur était désormais candidat déclaré à la prochaine place vacante à l'Académie. On connaît ce livre¹⁶, tout à fait digne de figurer, malgré l'ingrate postérité, aux côtés des chefs d'œuvre romanesques du siècle des Lumières. On sait qu'il a, entre mille

16 - Une édition (malheureusement confidentielle) en a été imprimée, par les soins de M.-C. et P. Orioux (Association Stella, Massanes, 1995). On pourra consulter mon article sur « *Estelle* ou l'héroïsme sublime de la vertu », dans le n° 20 de la revue *Elseneur*, de l'Université de Caen.

autres richesses, l'originalité de proposer l'une des romances que chante l'héroïne, en langue d'Oc. La voici, dans l'orthographe même retenue par les éditeurs de l'époque, différente évidemment de celle qu'utilisent les linguistes d'aujourd'hui :

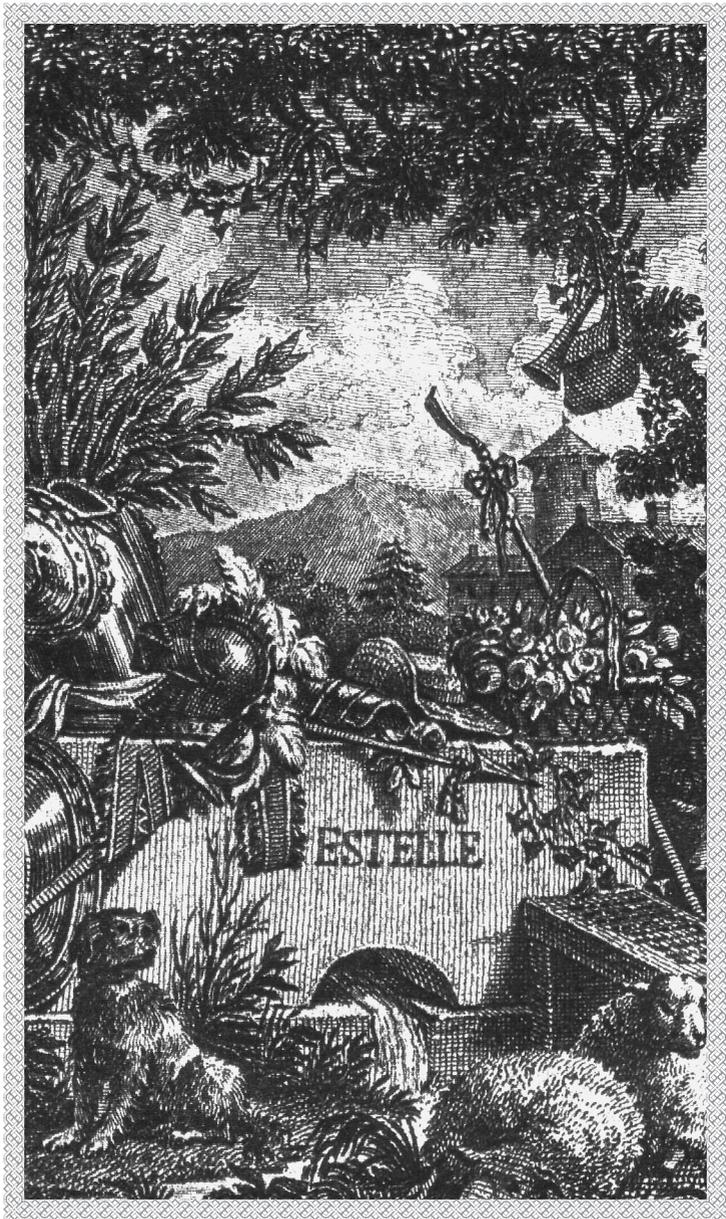
*Aï, s'avez din vostre villagé
Un jouin' é tén dre pastourel,
Qué vous gagn'au premié cop d'iel,
E pieï qu'a toujour vous engagé,
Es moun ami : rendez¹⁷ lou mé ;
Aï soun amour, el a ma fé.*

*Sé sa voix pleintiv' é doucétó
Faï souspira l'éco d'aôu boï,
E sé lou soun de soun aöuboï
Faï soungéa la pastoureléto,
Es moun ami : rendez lou mé
Aï soun amour, el a ma fé.*

*Sé, quan n'auso pas ren vous diré,
Sa guignado vous atténdris ;
Pieï, quan sa bougueto vous ris,
Sé vous déraub'un dous souriré,
Es moun ami : rendez lou mé ;
Aï soun amour, el a ma fé.*

*Quan lou paôuret s'én ven, pécaïre,
En roudant proucho soun troupel,
Lui diré : Bailla m'un agnel,
Sé li lou bail' embé la maire ;
Aï qu'es ben el : rendez lou mé ;
Aï soun amour, el a ma fé.*

17- Écrit ailleurs dans le texte *rendé*. J'ai rétabli partout la forme en *-ez*.



Frontispice d'Estelle
Librairie économique 1802

La pastorale d'*Estelle* est-elle une « préfiguration du roman régionaliste », selon une formule du regretté Marcel Barral ? Oui, sans doute : ce n'est d'ailleurs pas tant par cette tentative de restitution du dialecte local que par le soin à inscrire la narration dans un décor précis, identifiable par les habitants des lieux, et surtout que par l'intention sous-jacente d'écrire une sorte d'épopée familière de la « nation occitane », considérée, à la fin du texte, comme une entité historique. Quoi qu'il en soit, c'est un ouvrage novateur, en prise directe avec la sensibilité et le sentimentalisme des années pré-révolutionnaires, partagées entre des rêves de douceur et une exaltation frémissante.

**

Florian avait volontairement retardé la parution d'*Estelle*, en raison du climat politique tendu de l'automne 1787 (le Parlement avait été exilé en province) : il ne voulait pas gâcher un lourd investissement (2000 écus) qu'il avait consenti pour faire sortir successivement deux éditions de son roman. Par ailleurs, il négociait avec ses libraires, par lesquels il s'estimait constamment « friponné ». Il prenait même, avec l'aide d'un nommé Girod, qui lui servait déjà de secrétaire et allait devenir son éditeur, des mesures pour organiser la diffusion de ses œuvres et en tirer, pour lui-même, le meilleur profit. C'est ainsi que le livre ne parut qu'à Noël, peu avant la mort, en janvier 1788, du cardinal de Luynes (1703-1788), qui libérait un fauteuil à l'Académie. Tout auréolé du succès d'*Estelle*, l'écrivain languedocien, malgré sa jeunesse, se présenta à l'élection et l'emporta, début mars, d'une seule voix sur le fameux médecin Vicq d'Azyr. Tout semblait lui sourire. Grâce au duc de Penthièvre, en effet, il venait d'obtenir, en plus de sa consécration dans le monde littéraire, le grade de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis¹⁸, normalement réservée aux vieux officiers valeureux. Il l'annonça fièrement, du château

18 - Il n'avait jamais cessé, en effet, d'appartenir au régiment de Penthièvre-Dragon, avec le grade de capitaine-réformé.

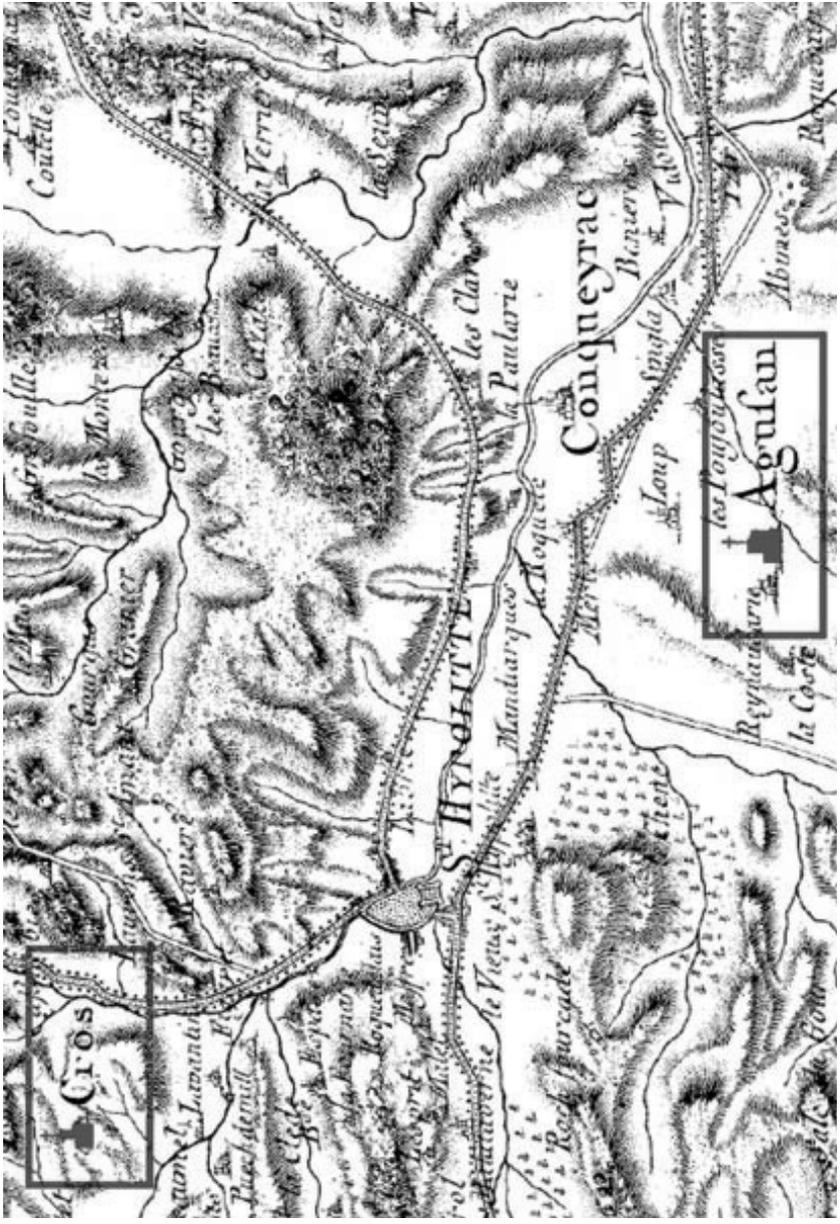
d'Anet, le 5 mars, à son oncle le marquis, sans se départir de son humour habituel, présentant son succès comme un combat épique digne de la *Jérusalem délivrée* du Tasse :

Mon cher oncle, je vous embrasse de tout mon cœur, je suis mort de fatigue, mais je suis de l'Académie, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. J'ai couru la poste toute la nuit pour venir annoncer tout cela à mon prince qui s'est conduit comme le père le plus tendre. M. Vicq-d'Azyr m'a donné une terrible peine. Ceci est le combat d'Argant et de Tancrède, je suis vainqueur, mais dans un état peu différent du vaincu, car je ne puis remuer ni pied ni patte.

Il prit séance parmi les Quarante au mois de mai, accueilli par le dramaturge Sedaine, l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, et consacra son discours de réception, après un hommage appuyé au duc de Penthièvre, à un vibrant éloge du travail, à peine interrompu par l'évocation du souvenir de Voltaire et un hymne à l'amour de la nature. Il étouffait « sous les lauriers » et allait pouvoir désormais, croyait-il, au bout de dix ans de patients efforts, comme il l'écrit dans une lettre de juin 1788 à son oncle, « jouir du fruit de ses peines ».

(à suivre)

Jean-Noël PASCAL



Deux églises :
Saint-Vincent-de-Cros

un beau vestige,

Saint-Martin d'Agusan

une renaissance

Saint-Vincent de Cros (1)

par P.A Clément

L'église de Saint-Vincent de Cros a longtemps été considérée comme une fondation d'Aniane à cause d'une confusion avec le prieuré de Saint-Vincent du Cros à Cornillon qui était une dépendance de Goudargues². Elle s'élève au sommet d'un éperon qui contrôlait la haute vallée du Vidourle. Elle s'accompagne du cortège rituel de micocouliers avec, en prime, un très haut laurier.

Cette chapelle qui ne comporte pas de travée de chœur, a été l'objet de réparations importantes. La partie centrale du chevet et le mur triomphal ont été refaits. Ainsi, de son ancien feston décoratif, l'abside n'a conservé que trois arcatures appareillées au sud et un tympan en demi-lune au nord.

Cette ornementation et le dessin lombard des archivoltes des deux baies méridionales du portail occidental à triple ressaut incitent à dater cet édifice à la fin du XI^e siècle, (tandis que Conqueyrac et Ceyrac seraient plus tardives d'une dizaine d'années.

1 - Les Eglises romanes oubliées (p.293-294)

2 -Cartulaire d'Aniane, ch. X, p. 97,1130.

A l'intérieur, la séparation entre le sanctuaire et la nef est nettement marquée par un arc triomphal à double rouleau.

La corniche simplement biseautée se retourne au droit des pilastres de l'arc doubleau.

Les appuis des arc engagés sont constitués par des culs-de-lampe rudimentaires le long des pilastres de l'arc triomphal et par des piliers partant du sol le long des pilastres médians et le long du mur du fond. Ce dispositif insolite dans les basses Cévennes paraît être repris sur les églises du littoral.

Eglise St Vincent (1)

Bâtie au XII^e siècle sur un mamelon naturel, cette ancienne paroisse du diocèse de Nîmes était un prieuré simple uni en 1740 au séminaire d'Alès. L'édifice roman a été édifié en calcaire dur dans un petit appareil allongé parfaitement homogène. Les murs sont très épais, 1,30m en moyenne. La nef unique de deux travées voutées en berceau sur doubleaux et arcs latéraux se prolonge à l'est par une abside semi-circulaire peu profonde, décorée extérieurement d'une arcature mutilée. La sacristie au nord est récente. Le portail ouest à trois ressauts, en plein cintre, n'a aucun décor sculpté. Cette façade est très proche de celle de l'église romane de St-Félix-de-Pallières. Une seconde porte, murée, était percée du côté sud de la nef.



NOTICE SUR L'ÉGLISE DE CROS

Renée Cerret a conservé cette notice, rédigée certainement, d'après le style et la graphie de l'original, dans les années 1960 et destinée apparemment (voir la dernière ligne), à être déposée dans l'église à l'intention des visiteurs.

L'église de CROS, bâtie au XII^e siècle, par les bénédictins de l'abbaye d'Aniane², appartient en architecture au style roman-byzantin. Les pierres employées à sa construction, ont été selon toute probabilité, apportées de l'Hérault ; parfaitement jointes, elles sont scellées à la chaux vive. Le cintre de la voûte de la porte, des fenêtres est d'une admirable pureté de ligne, les proportions artistement gardées, la solidité incontestable. À droite, en entrant, une porte aujourd'hui murée, était la sortie des religieux sur le cloître, dont une partie des colonnes se voyait encore en 1880. La maison d'habitation située près de l'Église et une grande partie de ses dépendances constituaient le "prieuré" ou maison de campagne des religieux d'Aniane. Dans les voûtes de certaines pièces et des citernes que leur prévoyance avait ménagées fort grandes, on retrouve leur manière de construire inimitable aujourd'hui³.

Après la Réforme, l'église catholique, située dans le vallon de CROS, ayant été transformée en temple⁴, le Curé dut venir habiter au prieuré, et exercer le culte dans la chapelle bénédictine. La Révolution après avoir chassé les religieux de leur prieuré, mit en vente la propriété et la chapelle comme " bien na-

2 - affirmation fausse, comme le précise P.-A. Clément dans le document précédent.

3 - toutes ces affirmations paraissent également fausses. Voir le document suivant de l'abbé Goiffon.

4 - Non, il n'y a jamais eu qu'une église à Cros, Saint-Vincent. Un premier temple protestant fut construit au XVII^e siècle, démoli sur ordre royal en 1684 (3 ans après celui de Saint-Hippolyte et un an avant la révocation de l'édit de Nantes). Abbé Goiffon, *op. cit.*



tional ". En 1810, M. CAYLUS - originaire de l'Aveyron - neveu par sa femme du capitaine TOURILHE acheta la propriété de l'église de CROS, et par le mariage de sa fille Joséphine avec M. Pierre Louis BOURGOING, notaire à Saint-Hippolyte-du-Fort, le domaine appartient à la famille BOURGOING jusqu'en 1910⁴. M. Pierre BOURGOING et sa femme rendirent au culte la chapelle transformée en écurie par le fermier, la dotèrent en 1843 d'une cloche et en firent don à la commune de CROS. Un de leurs fils, prêtre, curé-fondateur d'une des plus belles églises de Paris - Saint-Augustin⁵ - contribua à orner le petit sanctuaire et lui laissa à sa mort, 1867, les objets nécessaires au culte.

PASSANTS, qui visitez ce sanctuaire, aidez à sa restauration

5 - Renée Cerret se souvient bien de M^{elle} Bourgoing, dernière représentante de la famille, qui a habité dans une maison à côté de l'église jusqu'à sa mort. Elle est enterrée dans le cimetière y attenant. Cela rend cette partie de la notice très crédible, nous nous employons cependant à trouver des documents originaux...

Saint-Martin d'Aguzan

par P.A. Clément

Il était autrefois trois paroisses qui se partageaient le versant ouest du massif de Coutach.

Aguzan et Ceyrac apparaissent en 1384 dans le dénombrement des paroisses de la viguerie de Sommières (diocèse de Nîmes).

En 1596, le connétable de Montmorency, baron d'Alès, possède « *les totales juridictions haute, moyenne et basse, mere, mixte et impere de tout lieu de St Martin d'Aguzan, auxquels dit lieu et paroisse il y a 5 feux et 5 cartes d'avoine de censive annuelle* »¹.

En 1809, le préfet de l'Empire fusionna Saint-Gilles de Ceyrac et Saint-Martin d'Aguzan avec Saint-André de Conqueyrac qui devint le chef lieu de la nouvelle commune.

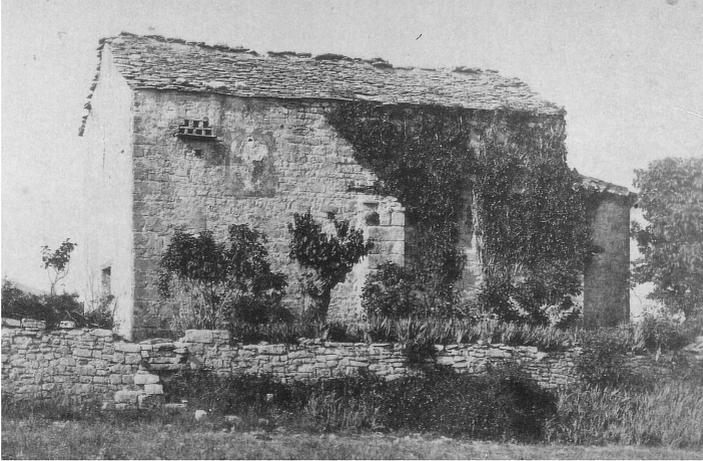
Après l'installation des pères monfortins à La Gardiolle le culte ne fut plus célébré à Aguzan. Faute d'entretien, la chapelle Saint-Martin tomba en ruines.

Afin de la transformer en remise agricole, le propriétaire du domaine la décalotta d'un bout à l'autre en supprimant la voûte de l'abside et la voûte de la nef. Comme les murs latéraux avaient tendance à s'écarter, il les relia par un atroce linteau en béton armé qui occupait tout le haut de la façade.

N'eut-ce été l'arrondi du chevet et le plein cintre des deux baies percées sur le côté sud, on n'aurait jamais pu imaginer que l'on se trouvait devant une église romane. Un miracle s'est produit en 1997 avec l'arrivée d'un amoureux des vieilles pierres, Adrian Asper, qui avait déjà entrepris la restauration du prieuré clunisien de Notre-Dame du Colombier à Boisset.

À Aguzan, la reconstruction à l'identique est si proche de la perfection que dans une cinquantaine d'années, la patine aidant, les visiteurs seront persuadés d'admirer une chapelle du XII^e siècle.

1- *Lien des chercheurs cévenols* hors série 59, Le Comté d'Alès.



**En haut : Aguzan au
début du siècle,
Ci-dessus : transformée
en hangar,
ci-contre : Aguzan au-
jourd'hui rénovée.**





Le chevet de
St-Martin -d'Aguzan

En faisant appel à d'excellents tailleurs de pierre et en extrayant le matériau dans les carrières multiséculaires de Pompignan, Adrian Aspert a restitué l'édifice admirablement.

Il lui a fallu successivement :

- 1 : relever le haut des murs latéraux,
- 2 : refaire le pignon de la façade et y ouvrir une fenêtre romane,
- 3 : reconstituer le portail monumental à double archivolte en prenant modèle sur celui de Saint-Gilles de Ceyrac
- 4 : remonter les deux contreforts latéraux,
- 5 : refaire à l'intérieur les deux colonnes engagées et l'arc doubleau qu'elles supportent,
- 6 : reconstruire pierre à pierre la totalité de la voûte de la nef,
- 7 : rebâtir le cul de four de l'abside.

Ce chantier exemplaire a permis de remettre en valeur certaines composantes de l'église d'origine :

les assises inférieures en moyen appareil régulier,
le dispositif « en harpe » à la jonction des murs intérieurs de l'abside avec ceux de la nef.

Cette initiative privée devrait inciter les communes, qui ont encore la chance de posséder une église romane, à se mettre en rapport avec la DRAC de Montpellier pour sauver un précieux patrimoine que beaucoup de régions nous envient.

JUSTICE DE PAIX SOUS LA REVOLUTION

Un document cigalois (II)

Roland Castanet

Nous avons vu dans le numéro 19 des Cahiers du Haut-Vidourle la mise en place de la justice de paix, avec des juges élus, en 1790. Paul Durant, négociant, fut le premier juge de paix à Saint-Hippolyte de 1790 à 1792, date à laquelle il fut élu au tribunal criminel départemental. Le document suivant date vraisemblablement de la fin de son mandat, puisque la guerre contre l'Autriche fut déclarée le 21 avril 1792. C'est donc l'engagement d'un patriote de la première heure dont nous voyons ici les motivations, et l'orthographe...¹

A Monsieur Duran
juge de paix et à tous les citoyens de la ville.

Monsieur,

J'ai été surpris de rester si longtemps en prison après avoir reçu plusieurs coups sanglants sans que personne puisse

1 - L'original est une feuille de papier de 24x35 cm, pliée en deux feuillets. La lettre est écrite recto verso sur le premier feuillet. L'adresse est au dos du deuxième feuillet.

poulu faire le de voir d'un
bon patriote & soutenir la
patrie jusque a la dergniere
goute de mourans si ses bataillon
son complet seret possible dan
trier dan un regimant de ligne
je suis pret a partir set la le molien
de tre vain quer de mes enemis
en lui faigan voir que je man
guage en ~~sacrifier~~ ma vie pour
soutenir le drapeau patriotique
je prie les site liens de me faire
sa voir ma destin na sion vous
m'obligeres boucou votre servilur
Martin

m'accuser d'avoir cherché dispute à personne ni causé aucun tort. J'ai appris que j'avais des ennemis qui ne savaient de quoi m'accuser me traiter de mauvais patriote. Depuis dix mois que je suis dans la ville, que j'ai prêté serment civique, je n'ai point donné de marque de mauvais patriote, j'ai embrassé l'arbre de la liberté d'aussi bon cœur comme le premier patriote de la

ville. J'offre à tous les citoyens ma volonté pour le service du patriotisme. Je me propose volontaire, s'il est possible de me faire joindre un bataillon du département du Gard pour y faire le devoir d'un bon patriote et soutenir la patrie jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

Si ces bataillons sont complets, il serait possible d'entrer dans un régiment de ligne, je suis prêt à partir.

C'est là le moyen d'être vainqueur de mes ennemis, en leur faisant voir que je m'engage en sacrifiant ma vie pour soutenir le drapeau patriotique.

Je prie les citoyens de me faire savoir ma destination.

Vous m'obligerez beaucoup.
Votre serviteur.

MARTIN

A Monsieur
Monsieur Duran
Juge de paix et à
tous les Sitoliens de
la ville



Entrée de la galerie de la route de "Boissière"

Carreau de la mine à la Boissière



Société des Mines de Zinc

de

Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 650.000 FRANCS

Constituée le 27 Juin 1911. — Statuts déposés chez M^e BOURDEL, notaire à Paris.

Siège social : à PARIS, 132, rue Lafayette

Situation des mines

Les mines dites de « Saint-Hippolyte-du-Fort » sont situées dans les communes de Saint-Hippolyte, La Cadière, Cros et Monoblet, arrondissement du Vigan (Gard).

Elles furent découvertes par feu M. Mouchet qui en obtint la concession par décret du Président de la République française, en date du 9 mai 1889, pour zinc, plomb, argent et métaux connexes, sur une superficie de 396 hectares. Elles sont actuellement la propriété de la Société des Mines de Zinc de Saint-Hippolyte-du-Fort.

Ces mines sont reliées à la gare de Saint-Hippolyte-du-Fort par un chemin carrossable, en pente dans le sens des mines à la gare, la distance est d'environ 4 kilomètres. Elles sont traversées de l'est à l'ouest par la rivière Vidourle.

La Boissière et la Fournarie

Un ravin large et profond, nommé ravin Vallatouges, partant de l'extrémité ouest de la concession qu'il parcourt dans les deux tiers de sa longueur avant d'aboutir à la rivière Vidourle, passe au pied des amas dolomitiques métallifères, facilitant singulièrement les attaques par travers bancs.

Il existe une similitude frappante entre la formation du gisement

de Saint-Hippolyte-du-Fort et celle du gisement des Malines ; les mines de calamine, blende et galène se trouvent en amas dans un banc puissant de dolomies de l'oolithe ; ces amas comme aux Malines, sont très variables de nature et d'allure, tantôt filonienne et tantôt d'imprégnations.

Au point de vue géogénique, cette formation paraît être supérieure à celle des Malines, la concession s'étendant en longueur sur le versant nord d'un énorme massif oxfordien, au contact des couches dolomitiques métallifères qu'il domine d'environ deux cents mètres en altitude.

Les filons orientés est-ouest ont leur pendage dans la direction du massif calcaire, ce qui permet d'espérer, au point de contact des deux roches, étant donné la minéralisation intense des dolomies, l'existence d'un gîte de substitution important.

D'autre part, la régularité en direction est remarquable ; elle est rendue visible à la surface par des travaux de défilage qui forment une chaîne ininterrompue d'excavations peu profondes de plus de trois cents mètres de longueur.

Ces travaux ont et l'avantage de fournir de précieuses indications sur la valeur des gisements, en montrant que les poches défilées à la surface sont des épanchements de filons se continuant en profondeur.

La démonstration pratique de cette conclusion a d'ailleurs été faite sur un point de la concession, au quartier de la Boissière ; Là, on a risqué une attaque en profondeur qui a été une opération fructueuse en même temps que la démonstration de l'évidence des hypothèses émises plus haut, savoir :

- 1° Existence de plusieurs filons parallèles en direction et en pendage ;
- 2° Continuité des ces filons en direction et profondeur ;
- 3° Minéralisation intense du sol.

Etat des travaux en cours au 30 Juin 1912

(Rapport de M.Roy, Ingénieur)

Généralités

Pendant les premiers mois de l'année courante, des pluies anormales et persistantes ont rendu très pénible et parfois même impossible l'exécution des travaux de première installation effectués au jour, et il est permis de dire que le premier semestre de cette année ne compte guère plus de trois mois pleinement utilisés. Les résultats obtenus sont néanmoins très appréciables pour cette courte période, et de nature à justifier toutes les espérances ; les hypothèses émises au début de l'entreprise se transformant progressivement en réalités tangibles.

Actuellement tous les travaux sont souterrains et ne peuvent plus être entravés par les intempéries.

Les minerais que nous exploitons peuvent être rendus marchands par un simple scheidage ou triage au marteau, sans qu'il soit besoin de les enrichir mécaniquement. Ils se séparent très facilement de la roche encaissante, laissant peu de déchets. Ce n'est que lorsque ce déchet constituera un stock suffisant pour justifier cette dépense qu'il sera utile d'installer un matériel d'enrichissement mécanique.

Quartier de la Boissière

Dans notre rapport du 22 décembre 1911, nous avons tracé le schéma des anciens travaux exécutés à « La Boissière ». Ils consistaient essentiellement en deux travers-bancs superposés se dirigeant du nord au sud : le travers-banc dit *de la route* et le travers-banc *d'en haut*.

A la reprise des travaux, ce dernier, seul, était encore accessible et montrait la recoupe de trois filons (Voir rapport du 22 décembre 1911).



St HIPPOLYTE-du-FORT (Gard) - Les Mines de zinc

les mines de zinc à St-Hippolyte-du-Fort

Collection P. Coularou

Le travers-banc « de la route » était en partie obstrué par des éboulements. C'est pourtant sur ce dernier que nous avons porté nos efforts, estimant qu'en raison de l'augmentation de la charge, nous aurions chance de rencontrer une formation plus régulière et une augmentation de la puissance des filons.

Les résultats obtenus nous ont donné raison.

Dès que la galerie a été déblayée et rendue accessible nous avons pu constater qu'elle recoupait les mêmes filons que la galerie « d'en haut » avec une augmentation de puissance très appréciable et progressive en plongée. Un niveau d'exploitation a été aussitôt installé dans cette galerie ; plusieurs points d'attaque sont en train de s'y développer, desservis par une voie Decauville et fournissant journallement plusieurs wagonnets de minerai de tout-venant, formant déjà un stock important, soumis à un triage méthodique établissant trois catégories de minerai :

1° Minerai très riche, tirant au minimum 50% ;

2° Minerai moyen, titrant environ 32% ;

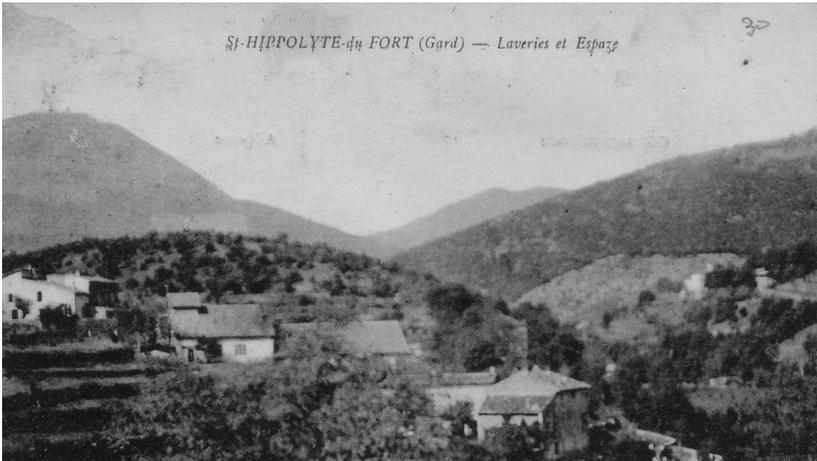
3° Minerai de bocard, à enrichir ultérieurement.

Les deux premières catégories donnant des minerais immédiatement marchands.

Les observations sur la continuité des filons en profondeur faites au niveau d'exploitation nous ont amenés à pousser simultanément avec les travaux de ce plan une descenderie suivant l'aval pendage de l'un des filons. Nous avons également projeté d'établir un nouveau siège d'exploitation à un niveau inférieur dont la cote sera déterminée par les résultats obtenus dans la descenderie.

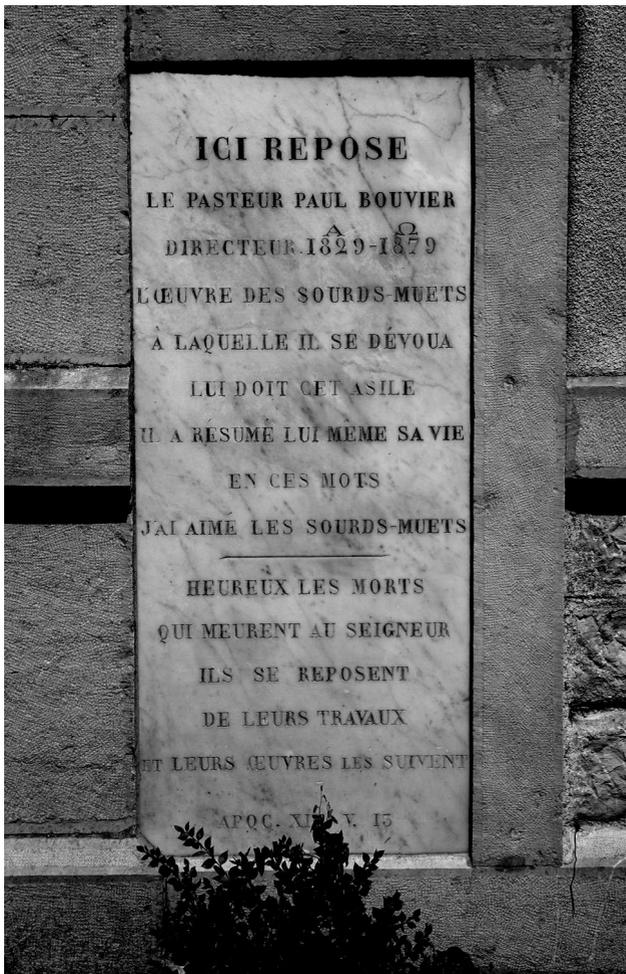
Conclusions

Tous les travaux en cours donnent des résultats satisfaisants et s'achèment progressivement et normalement vers l'exploitation intensive. Il est facile de prévoir qu'à la fin de l'exercice courant un stock important de minerais sera mis à la disposition de la Société.



St.Hippolyte-du-Fort - Laveries et Espaze

Collection P. Coularou



ICI REPOSE
LE PASTEUR PAUL BOUVIER
DIRECTEUR. 1829-1879
L'ŒUVRE DES SOURDS-MUETS
À LAQUELLE IL SE DÉVOUA
LUI DOIT CET ASILE
IL A RÉSUMÉ LUI MEME SA VIE
EN CES MOTS
J'AI AIMÉ LES SOURDS-MUETS
HEUREUX LES MORTS
QUI MEURENT AU SEIGNEUR
ILS SE REPOSENT
DE LEURS TRAVAUX
ET LEURS ŒUVRES LES SUIVENT
A.P.C. XI V. 15

Vie et mort du bâ-
tisseur des bâti-
ments occupés
encore au-
jourd'hui par l'as-
sociation Paul
Bouvier, route
d'Alès à Saint-
Hippolyte.

Plaque posée
sur la tombe de
Paul Bouvier.



ICI NAQUIT EN 1829
LE PASTEUR PAUL BOUVIER
RÉALISATEUR DE L'INSTITUT
DES SOURDS-MUETS
DE SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

PAROLE ET FOI DANS LES CÉVENNES

Roland Castanet

*Pour présenter le livre de ROLAND CASTANET, **Parole et foi dans les Cévennes, histoire de l'Institution des sourds-muets et aveugles protestants de France de Saint-Hippolyte-du-Fort**, nous avons choisi de présenter le début du chapitre V, qui montre l'institution dans sa maturité, au tournant du XX^e siècle. Le livre est publié à l'occasion du 150^e anniversaire (1856-2006) et disponible à partir du 14 septembre 2007 à Saint-Hippolyte*

CHAPITRE V : UNE NOUVELLE VISION DU HANDICAP

Les mutations de l'éducation des enfants en général et des sourds en particulier

En 1885, le pasteur Sardinoux écrit au comité pour lui recommander de prendre un directeur laïque, après l'expérience malheureuse du pasteur Capilléry (10 avril 1885). Il y a aussi la coïncidence avec les nouvelles lois scolaires, qui viennent d'instituer des instituteurs laïques ; mais cela ne concerne pas directement l'institut, qui dépend toujours du ministère de l'Intérieur et reste une œuvre privée de bienfaisance

Maintenant que la scolarisation ne pose plus de problèmes - elle est obligatoire – et que la nécessité de l’instruction n’est plus à prouver, l’heure de l’approfondissement pédagogique est arrivée. Une personnalité comme Ferdinand Buisson (1843-1939), de culture protestante, par son activité à la fois politique et pédagogique, son engagement humaniste (il fut parmi les fondateurs de la Ligue des Droits de l’Homme, 1898) symbolise bien ce développement¹. Ouverture de l’enseignement à l’ensemble des classes sociales, mais aussi aux filles² et aux handicapés ; c’est l’heure des « hussards noirs de la République », selon le mot célèbre de Péguy (1873-1914).

Le discours sur les sourds au congrès de Milan est encore fortement influencé par les opinions religieuses, dont le président est un prêtre, l’abbé Tarra³. Mais il n’échappe pas au modernisme et cherche des justifications scientifiques à la prédominance accordée à la parole. Il pense ainsi avoir démontré que seule la parole, immatérielle, peut exprimer l’abstrait, le geste ne pouvant exprimer que le concret.

« Peut-être est-ce curieusement, en cette charnière de la fin du XIX^e siècle, par un étrange télescopage que cette alliance d’un discours religieux sur le déclin, et d’un discours scientifique en plein essor, engendra cette chimère argumentaire qu’est l’immatérialité de la parole, sans que personne y trouve vraiment à redire⁴. »

Parallèlement d’ailleurs, des associations de sourds, et en particulier celle créée dès 1838 par Ferdinand Berthier⁵, la So-

1-INRP, *Journées d’études sur Ferdinand Buisson*, 30 mai 2000, www.inrp.fr/shre. F. Buisson a publié un *Dictionnaire de pédagogie*.

2 - Un des premiers lycées de jeunes filles est créé à Montpellier en 1880, comme le rappelle une plaque dans le hall du lycée Clémenceau.

3 - « La parole orale est la seule puissance qui fasse revivre dans l’homme la lumière que Dieu lui a soufflée sur le front ». *Compte-rendu du Congrès de Milan*, *op. cit.*, p. 154

4 - Michel POIZAT, *La voix sourde : la société face à la surdité*, Paris, Métailié, 1996, 291 pages, p. 208.

5 - Ferdinand Berthier (1803-1886) est un professeur, sourd-muet, de l’école de la rue Saint-Jacques.

ciété centrale des sourds-muets, devenue en 1887 la *Société amicale des sourds-muets de Paris*, défendent la langue des signes, en particulier à travers leurs journaux comme *La défense des sourds-muets*, qui parut de janvier à décembre 1886⁶.

En 1900, un "Congrès International pour l'amélioration du sort des sourds-muets" se tient à Paris dans le cadre de l'exposition universelle. De nouveau l'affrontement a lieu, la langue des signes, ou du moins une méthode mixte, étant en particulier soutenue par l'américain Edward M. Gallaudet, fils du fondateur de la *Gallaudet University*⁷, militant en particulier pour la participation des délégués sourds aux débats. Un autre Américain, Alexandre G. Bell, l'inventeur du téléphone, soutenait avec non moins d'ardeur l'oralisme. Et la résolution finale reprend celle de Milan :

« *considérant l'incontestable supériorité de la parole sur les signes pour rendre le sourd-muet à la société et lui donner une plus grande connaissance de la langue, [le Congrès] déclare maintenir les conclusions du congrès de Milan*⁸. »

Quelle que soit l'importance de l'opposition entre « oralistes » et « gestuels », les premiers avaient complètement investi l'enseignement français. À Saint-Hippolyte d'ailleurs, il n'y a aucune trace de cette opposition ; nous avons signalé l'intervention de Capilléry au congrès de Paris de 1884 sur la nécessité d'interdire les signes. Tout se passe dans l'œuvre cigaloise comme si son antériorité dans l'enseignement de la méthode orale la protégeait de toute mise en question sur son excellence.

6 - Michel POIZAT, *La voix sourde...*, *op. cit.*, p. 160 et sqq.

7 - Appellation actuelle. Thomas H. Gallaudet avait invité dans les années 1820 Laurent Clerc, un élève de l'abbé Sicard, à enseigner la méthode gestuelle (en fait, mixte) aux États-Unis. Ils y créèrent la première école pour enfants sourds s'appuyant sur cette méthode. L'université est à Washington. www.gallaudet.edu.

8 - Cité par Michel POIZAT, *La voix sourde...*, *op. cit.*, p. 163.



La cour natale au Cailar

Quoi qu'il en soit, la finalité de l'enseignement, à Milan en 1880 comme à Paris en 1900, c'est bien de « rendre le sourd-muet à la société ». L'aspect religieux, qui n'a pas disparu, est cependant considéré comme moins important, puisqu'il n'apparaît pas explicitement. Un nouveau regard est porté sur les "enfants anormaux", qui ont des droits à l'instar de tous les enfants et que la société doit non seulement prendre en charge mais éduquer. Tous les éducateurs commencent à réclamer le rattachement des établissements dits de bienfaisance s'occupant d'enfants au ministère de l'Instruction Publique et non à celui de l'Intérieur⁹.

On trouve dans le fonds ancien de la bibliothèque de l'Institut deux ouvrages qui témoignent de ces préoccupations :

Éducation, traitement et assistance des enfants anormaux, du Docteur Larrivé, vers 1901 et un compte-rendu d'un congrès de médecine de Madrid (section de médecine légale) *Des anormaux du point de vue sociologique*, en 1903¹⁰. Ces deux ouvrages concluent à l'assistance et à l'éducation obligatoires pour ces enfants. Ce terme même d'« anormal », pour aussi brutal et méprisant qu'il puisse paraître aujourd'hui, est en fait un progrès. Il montre une volonté de ramener à la normalité, ou tout le moins à "rendre à la société" ceux auxquels leurs facultés physiques ou intellectuelles ne permettent pas d'être « normalement » intégrés. C'est bien le résultat du combat d'un Kilian ou d'un Sardinoux, qui avaient dénoncé la mise à l'écart et l'abandon de ces enfants¹¹. L'institution de Saint-Hippolyte n'a donc aucun doute sur sa mission et la façon dont elle doit la remplir. Mais pour cela, il lui faut un personnel de plus en plus nombreux et qualifié.

Un encadrement professionnalisé

Depuis l'origine, le comité exige du personnel enseignant une certaine compétence. Mais jusqu'à la fin du siècle, c'est surtout la bonne volonté, la moralité et la ferveur religieuse qu'il privilégie. Le recrutement de trois pasteurs successifs comme directeurs le montre.

En même temps, il exige de ces directeurs des stages dans les institutions nationales pour qu'ils y acquièrent des bases solides dans l'enseignement aux sourds-muets. En septembre 1882, on l'a vu (page **Erreur ! Signet non défini.**) le comité avait envisagé de demander une visite à M. Magnat, de l'école Pereire, spécialiste reconnu de l'oralisme.

Les problèmes entre orthodoxes et libéraux, l'attitude du pasteur-directeur Capilléry ne font pas aboutir cette décision. Au

10 - Ils sont reliés ensemble et avec d'autres documents dans un recueil intitulé *Mélanges*, confectionné sans doute dans l'atelier de reliure de l'établissement.

11 - Nous utilisons aujourd'hui les termes de *handicap* et de *handicapé* qui ne sont guère plus satisfaisants. Même si on définit le handicap comme « le reflet social d'une déficience » (Christian CUXAC, *Le langage des sourds*, Paris, Payot, 1983, 206 pages, p. 33).

printemps 1884, Capilléry fait le tour de divers établissements de sourds-muets ; il rencontre M. Magnat à Paris mais qualifie sa rencontre de « décevante »¹². Par contre, Capilléry délivre un satisfecit à l'institution et à ses quatre professeurs (deux hommes et deux femmes), dont il estime par comparaison l'enseignement tout à fait correct (*20 mai 1884*)¹³.

Mais après le départ en catastrophe de Capilléry, le nouveau directeur Verdeilhan entend bien redonner un élan à la formation continue. D'abord pour se former lui-même : il part au début de l'année 1887 pour Paris, où il fréquente l'Institution Nationale et l'école de Magnat (*2 mai 1887*) . À son retour cependant, il semble absorbé par la gestion matérielle de l'institut et ne lance aucune action particulière. Des surveillants sont engagés en plus, soulageant ainsi le travail des professeurs, qui consentent à perdre 150 francs par mois (*18 juillet 1887*) .

Grach, l'éternel sous-directeur (il est dans l'établissement depuis 1871), quitte brusquement l'œuvre pour aller diriger l'école préparatoire à la faculté de théologie à Vallon en Ardèche, en septembre 1887¹⁴ (*7 septembre 1887*) .

Les problèmes matériels résolus – pour un temps - et notamment celui des collectes (voir ci-dessous), le directeur se consacre davantage à la direction pédagogique. Un nouveau règlement est rédigé, qui reprend en fait les principes des précédents, mais il s'agit de l'appliquer (*12 octobre 1891*) !

Le comité fait acheter, malgré l'avis de Verdeilhan, un appareil qui permettrait – mais ce n'est pas précisé comment dans le compte-rendu – d'améliorer l'enseignement. Cet appareil est le premier d'une longue liste : les évolutions scientifiques et techniques vont elles aussi modifier le rapport à la surdité, permettent un meilleur diagnostic et surtout un traitement pour toutes

12 - Le contexte ne permet pas de savoir si c'est parce qu'il n'apprend rien auprès de lui ou si c'est parce qu'il n'obtient pas une promesse de visite à Saint-Hippolyte

13 - Une augmentation est d'ailleurs accordée à tout le personnel à ce moment-là

les affections peu importantes. Le terme de malentendant, même s'il n'apparaît dans le vocabulaire que dans les années 1960¹⁵, va se justifier alors.

Pour gérer, pense-t-on, définitivement, le problème pédagogique, une commission scolaire est élue au sein du comité en 1894. Mais dès le départ, elle suscite plus d'embarras qu'elle n'en résout : Verdeilhan veut la contrôler, ce qui évidemment est hors de question (*14 juillet 1894*). Il faut presque un an pour que cette commission puisse enfin faire une proposition concrète : « des voyages d'instructions » (on dirait aujourd'hui stages) auprès des autres établissements. De nouveau le directeur complique la situation : il veut lui aussi profiter de ces stages, c'est « une question d'autorité » (*12 mai 1896*)¹⁶. Finalement, le comité décide, reprenant la proposition qui concernait Magnat, d'inviter à Saint-Hippolyte M. Hugentobler¹⁷, de Lyon. Des problèmes

15 - *Grand Robert*.

16- La question de la présence systématique du directeur et donc sa participation aux délibérations du comité est reposée à cette occasion. Elle est récurrente et il y est d'ailleurs toujours répondu par la négative (la dernière fois, le 9 mai 1894), et chaque fois cette résolution est oubliée et chaque fois le directeur devient en peu de temps de nouveau le personnage le plus important du comité, jusqu'au prochain problème. Cela tient essentiellement à trois facteurs :

- il est évidemment celui qui est le plus au courant des affaires de l'institut ;
- les réunions du comité sont irrégulières et souvent espacées. Le règlement de 1856 (article 8) prévoyait le premier lundi de chaque mois, celui de 1865 (article 11) tous les deux mois. Le rythme de six réunions par an est bien respecté, mais la moitié des réunions ne sont que formelles, pour enregistrer un legs ;
- les membres présents sont rarement les mêmes, ce qui rend difficile une gestion efficace... si le directeur n'est pas là.

17 - Jacques Hugentobler est une des figures les plus connues des défenseurs de l'oralisme. Il a été directeur d'une école pour sourds-muets à Genève, où Magnat lui a succédé avant d'aller fonder l'école Pereire. Il a fondé l'école à Lyon après son départ de Genève en 1872. LANE Harlan, *Quand l'esprit...*, op. cit., p. 366. Il est très proche de l'esprit de Saint-Hippolyte. Il vient de publier : *Des moyens d'empêcher les communications par signes au début de l'enseignement*, Paris, Ritti, 1886, 18 pages.

de coordination, comme souvent, font que l'on constate en novembre que personne ne lui a écrit. Et d'ailleurs, ne faudrait-il pas plutôt faire venir un mois un professeur formateur ? Il est écrit (immédiatement !) en ce sens aux directeurs l'institution nationale pour les filles de Bordeaux et de l'école d'Hugentobler de Lyon (24 novembre 1896). Un nouvel incident, qui montre les difficultés d'une administration régulière de l'institution, vient retarder la venue d'une personnalité extérieure. Le président – et maire de Saint-Hippolyte – Adrien Jeanjean meurt en février 1897. La réponse qu'avait envoyée Hugentobler au président défunt en décembre 1896 ne vient finalement à l'ordre du jour du comité qu'en octobre 1897 (29 octobre 1897)¹⁸. Mais cette fois-ci est la bonne et Hugentobler vient en février 1898. Ses visites vont se dérouler pendant toute l'année, afin de mettre les enseignants « en harmonie avec les exigences de notre temps » (18 février, 22 mars, 25 avril, 14 juin, 11 novembre (2^e visite) 1898)¹⁹.

Le rapport d'Hugentobler constitue la première vraie inspection de l'Institution depuis sa création et marque bien cette mutation, qui est générale dans toute l'éducation (hormis l'éducation familiale) en cette fin de siècle, qui fait de l'enseignement à la fois une technique sociale et une responsabilité et surtout une prérogative de l'État et non plus seulement des Églises ou autres institutions privées. La démarche du comité, volontaire, reste bien dans la ligne qui a toujours été la sienne de vouloir rester dans la modernité pour tout ce qui concerne l'enseignement.

Le rapport d'Hugentobler²⁰ est d'ailleurs globalement positif :

« *La moyenne de vos enfants est au-dessus de la moyenne de la France* ».

18 - Le directeur ayant été écarté de cette démarche, il n'avait évidemment rien fait pour la mettre en œuvre plus rapidement.

19 - Une troisième visite de confirmation a lieu en mars 1899.

20 - Qu'il présente personnellement devant le comité le 14 juin 1898 (14 juin 1898).



St. Hippolyte

Élèves et Personnel de l'Institution des Sourds-Muets

200-

Le directeur Edouard Jaulmes (199-1911) entouré du personnel et des élèves. (collection P.Coularou)

Mais évidemment il tempère tout de suite cette remarque : l'instruction laisse beaucoup à désirer, il faut 4 ans à Saint-Hippolyte pour ce qu'il obtient en 3 mois à Lyon ; l'oral est insuffisant, les élèves écrivent trop ; une séance d'articulation doit avoir lieu avant les leçons « qui doivent être préparées (*sic*) ». Les professeurs se sont bien comportés et ont « commencé à travailler (*re-sic*) ». Il a d'ores et déjà supprimé l'enseignement individuel et réorganisé la scolarité en deux classes, chacune divisée à son tour en deux sections. Il reviendra en octobre pour évaluer les changements.

En octobre, il juge la réforme de l'enseignement bien comprise et solidement en place :

« *Le directeur et les professeurs sont à la hauteur, sauf une dame, M^{me} Gourdon.* »

Elle est « dans l'institution depuis 25 ans »²¹, il n'est pas question de la remplacer et d'ailleurs, souligne le pasteur de l'Église libre de Grenier :

« Trouverions-nous mieux, surtout d'un point de vue moral et religieux, lequel doit être placé au premier rang ? » (25 octobre 1898)

Mais c'est là un combat d'arrière-garde : pour l'institution, c'est l'éducation qui est maintenant au premier rang et la solution trouvée pour Nathalie Gourdon, qui a passé sa vie dans l'institut, le montre. Elle est finalement, pour ne pas être renvoyée, recrutée comme couturière (5 novembre, 7 décembre 1900)²².

Sous l'impulsion de cette réforme, l'établissement semble prendre un nouveau départ, bien que Hugentobler aurait mieux aimé « former de nouveaux professeurs que de transformer les anciens ». Il revient en mars 1899 et trouve de l'amélioration partout, « mais le cours d'articulation reste à refaire » (17 mars 1899). La formule laisse supposer qu'il y a encore beaucoup de problèmes. Les stages en tout cas sont mis en place systématiquement, pour les professeurs comme pour les surveillants, appelés à les remplacer. On espère que cela enrayera la baisse des effectifs, qui « vient peut-être de la faiblesse de notre enseignement » (28 avril 1899).

Lorsqu'il faut remplacer Verdeilhan, qui annonce son départ à la retraite pour septembre 1899, le comité s'adresse naturellement à Hugentobler pour trouver un successeur. Mais celui-ci ne connaît que M. Metzger, en Suisse, qui décline l'offre. Des an-

21 - 29 en réalité : elle a été recrutée comme « sous-maîtresse » en 1869 (4 mars 1869) et elle est actuellement « surveillante ». L'évolution du vocabulaire a suivi l'évolution de l'enseignement.

22 - Elle voulait bien démissionner, à condition de recevoir une pension viagère. Le trésorier a catégoriquement refusé et donc Gourdon est employée comme couturière à 1 franc par jour, avec une gratification « pour service rendu » de 0,5 franc quotidien également (son salaire est finalement fixé à 450 francs par an). À cette occasion d'ailleurs est posée pour la première fois la question d'assurer une retraite au personnel de l'œuvre.

nonces sont donc passées dans les journaux protestants et de sourds-muets. Sur les cinq candidatures reçues, il y a un pasteur et un instituteur évangéliste, écartés comme non laïque, un homme âgé de 57 ans, jugé trop vieux. Le quatrième est à Alexandrie !

C'est donc Édouard Jaulmes, 39 ans, de Congénies (Gard), qui est choisi.

« breveté en France et en Suisse, bachelier en sciences, officier d'académie et décoré de l'ordre royal du Cambodge. M. Jaulmes s'occupe d'enseignement depuis vingt ans, il a été professeur pendant quatre ou cinq ans à l'École Normale de Courbevoie²³, puis il est parti en mission du gouvernement pour Taïti (sic) afin de créer des écoles aux îles sous le vent dans le but de pacifier ces îles ; il est resté pendant cinq ans dans ces lointains parages et a risqué sa vie en vivant à côté des naturels ennemis de la France. Revenu en congé administratif, après un an de séjour en France, il est parti pour la Cochinchine comme directeur des grandes écoles de ce pays ; puis il a été comme professeur au collège de Saïgon, puis enfin secrétaire particulier du directeur de l'enseignement ; mais le climat l'a rendu très malade pendant deux fois et il a tout lâché pour revenir en France. » (28 avril et 20 juin 1899).

Lorsqu'il est engagé, il est bien entendu qu'il devra commencer par un stage. Mais en fait, il ne l'effectuera qu'en juin 1900, à l'Institut National de Paris²⁴, alors qu'il a pris ses fonctions au 1^{er} octobre 1899.

23 - Il s'agit de l'École Normale créée par l'Église luthérienne dans la banlieue parisienne en 1846 et qui disparut en 1888, avec les lois sur la laïcisation des écoles primaires (renseignements communiqués par la mairie de Courbevoie). L'établissement de Saint-Hippolyte s'était plusieurs fois adressé à elle pour recruter des professeurs.

24 - Le stage a été obtenu par M. Teissier du Cros auprès de M. Monod, directeur de l'Assistance Publique. Le réseau de solidarité protestante est toujours sollicité (20 juin 1899).

Il reste toutefois de graves lacunes dans cette professionnalisation : quand le professeur Bégout part en stage, il est remplacé par le boulanger Plantier (qui reçoit 150 francs) et pendant l'absence de Jaulmes, ce sont « sa femme et sa mère qui assurent au mieux l'intendance. L'enseignement sera assuré par un membre du comité à tour de rôle » (10 octobre 1900).

Pis encore, on s'aperçoit en novembre 1902, alors que Nathalie Gourdon avait été déjà écartée en 1900, qu'une autre institutrice, Madame de Robert, n'a jamais fait de stage et ne connaît pas la nouvelle méthode (4 novembre 1902)²⁵. Or Hélène Vieljeux, épouse de Robert, est dans l'établissement depuis 1880, lorsqu'elle a été recrutée à 18 ans comme surveillante. Il ne saurait être question de la renvoyer. Et pourtant, Jaulmes l'accable : suprême horreur, elle pratique les signes. Certes, elle a démutisé bien des élèves, mais sans méthode ; si elle est arrivée à quelques résultats, c'est que les élèves étaient très doués ! Pour compléter sa démonstration, Jaulmes donne un exemple des premiers mots appris, « s'il vous plaît, Mademoiselle, cabinet » et la conjugaison du verbe se moucher : *je suis mouche, ... nous serons moucherons*. Il n'est pas la peine de l'envoyer en stage, jamais elle ne changera en six mois. Il faut lui proposer de prendre sa retraite, avec pension. Une solution évidemment très onéreuse, puisqu'elle a à peine quarante ans (18 novembre 1902, 16 janvier 1903).

Devant ces attaques, un membre du comité a des doutes. Bernardon remarque que selon les « appartenances », c'est-à-dire libérales ou orthodoxes, M^{me} de Robert est nulle ou au contraire la locomotive, devant M^{lle} Bertrand, l'autre institutrice. Aussi, comme souvent, le comité décide qu'il est urgent de ne rien faire. Et l'on envoie en stage à Bordeaux, l'institution nationale pour les filles, une jeune surveillante, qui éventuellement

25 - La « nouvelle méthode » a déjà 4 ans.

remplacera M^{me} de Robert si elle part à son tour. En fait, celle-ci part alors que M^{lle} Roussel n'est pas revenue, et menace même de ne pas revenir du tout si elle n'est pas nommée professeur²⁶. Tout cela crée un climat de tension entre les professeurs et le directeur, qui rejait sur l'enseignement : plusieurs parents se plaignent de voir régresser plutôt que progresser leurs enfants (10 mars et 26 octobre 1904, 31 mai 1905). Et ce n'est finalement qu'en 1904 que M^{me} de Robert, qui devait bien avoir des problèmes de méthode, est remerciée, pour la fin de l'année scolaire, avec une retraite de 800 francs. Et l'on en profite pour mettre également à la retraite, avec la même pension, M^{lle} Gourdon. Ce sont les deux premières employées à avoir une pension comme retraitées de l'institution (15 octobre 1907, 13 juin 1908).

Peut-être cette mise à la retraite a été décidée à la suite de la visite de M. Dubranle, directeur de l'Institut de Chambéry²⁷, qui vient, à la demande du comité, faire passer un examen aux candidates professeurs²⁸. Celui-ci en tout cas recommande aux candidates de prolonger leur stage et de passer l'examen d'enseignement aux sourds-muets, qui vient d'être institué et « qui est maintenant exigé dans la plupart des établissements similaires » (6 et 17 décembre 1907).

L'enseignement des ateliers est jugé par Dubranle très défectueux, dans de mauvaises conditions. Une réforme et une reconstruction des ateliers (imprimerie²⁹, reliure, cordonnerie) sont entreprises.

26 - Le comité résout le problème en créant, au retour de M^{me} de Robert, une cinquième classe, de petits, pour M^{lle} Roussel (23 février 1904).

27 - Autre institution nationale héritée du royaume du Piémont lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860. Elle avait été créée en 1841. Voir : www.injs-chambery.org.

28 - Il s'agit de M^{lle} Bégout, la fille du professeur, M^{lle} Faucher, surveillante depuis septembre, et M^{lle} Villard. Elles suivent toutes les trois la classe de M. Bégout (15 octobre 1907).

.29 - Cet enseignement vient pourtant d'être créé (15 mars 1906).

Les professeurs, ils sont maintenant trois, Bégout, de Robert et M^{lle} Gabriel, demandent à ce que leurs salaires soient alignés sur ceux des instituteurs laïques de la ville. Ce n'est pas possible financièrement, mais les salaires sont cependant relevés. Il est créé 6 classes de professeurs, selon l'ancienneté. Après deux ans de stage à 1000 francs, les professeurs (hommes) graviront 6 échelons de 5 ans en 5 ans, jusqu'à un salaire de 1800 francs. Le problème de l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes est abordé : les uns « devanceraient volontiers l'État dans la réalisation de ce principe », les autres « y voient une intrusion de la politique au sein du comité » (11 octobre 1909 et 7 février 1910)³⁰. Bien sûr, la décision est remise à plus tard et les femmes touchent toujours 100 francs de moins que les hommes.

Un problème plus grave vient se poser : Jaulmes est accusé par un parent de mauvais traitements (26 octobre 1910)³¹. Une commission, cette fois-ci diligentée avec rapidité, ce qui semble montrer que le problème était déjà sous-jacent, a une conclusion nette :

« Monsieur Jaulmes ne peut plus diriger notre institution ».

Il faut

« éviter le scandale et conserver à l'institution et au protestantisme toute leur dignité et leur sympathie. Le comité en forte majorité (sic) réproouve ces procédés et est décidé à lui retirer la direction de l'établissement. Il [Monsieur Leenhardt, au nom du comité] lui fera toucher du doigt les ennuis qu'entraînerait un procès et fera appel à ses sentiments chrétiens et protestants. » (8 décembre 1910)

30- Le directeur touche 3000 francs. Il demande un traitement pour sa femme (6 avril 1910). Ce sont les chiffres des salaires annuels.

31 - En attendant, il est décidé de faire passer 3 visites médicales aux élèves, par an.

Mais Jaulmes contre-attaque, arrive à gagner quelques membres du comité. Devant l'intransigeance de la majorité, trois membres démissionnent. Leenhardt essaie une médiation, infructueuse et comme Jaulmes se refuse à démissionner, il est révoqué et Bégout désigné pour l'intérim (12 janvier 1911).

C'est Pierre L. Bégout³² qui devient le nouveau directeur à la rentrée 1911. Après 31 ans de présence dans l'établissement, puisqu'il a été recruté alors qu'il sortait de l'école modèle de Mens, une autre institution protestante issue du Réveil³³, qui fut une des premières écoles normales en France, sinon la première.

Avec cette nomination, devant 4 autres candidats et faite à la quasi-unanimité (13 voix contre 1), une étape décisive de l'évolution de l'établissement semble franchie : celle de la professionnalisation et de la prise en compte prioritaire de l'éducation des enfants, au-delà de toute querelle de personnes ou d'orientation religieuse, dans le cadre protestant s'entend. Certes, depuis sa création, l'Institut insiste sur son caractère d'éducation, l'orientation donnée par J. S. C. Kilian et l'adoption de l'oralisme ont servi de guides permanents, mais dans les difficultés inhérentes à tous ces établissements, c'est toujours la solution privilégiant le rattachement au protestantisme qui a été adoptée, jusque, nous venons de le voir, dans la recommandation qui avait été faite à Jaulmes « de faire appel à ses sentiments chrétiens et protestants ».

32 - Étrangement, dans aucune des sources de l'institution son prénom n'est mentionné. Seule la liste nominative au recensement de 1881 (Archives départementales du Gard – 6 M 333 - Dénombrement de 1881) donne comme prénom Pierre et lui-même signe PL Bégout dans des lettres au sous-préfet du Vigan en 1919 (Archives départementales du Gard – 4 M 297 – 16 août 1919 ; 27 mai 1927). Le même dénombrement donne son âge en 1881, 24 ans. Il est donc né en 1857 et il a 54 ans lorsqu'il devient directeur et 73 ans lorsqu'il prend sa retraite.

33 - Dans l'Isère. Elle fait partie de l'ensemble des œuvres créées par Félix Neff, 1797–1829. Voir par exemple : LORTSCH S., Félix Neff, l'apôtre des Hautes-Alpes. Biographie extraite de ses lettres. Préface de S. Sallens, 3e édition, La Bégude de Mazenc, 1978.

Le XX^e siècle qui commence veut d'autres critères, qui ressortissent d'abord de l'enseignement et de la formation professionnelle, selon des valeurs qui sont la façon protestante de voir la société nouvelle, industrielle et laïcisée³⁴. L'insertion sociale passe de plus en plus par la formation, de moins en moins par l'appartenance religieuse.

34- Il est tout à fait symptomatique de voir en 1891 le comité nommer Charles Gide (1847-1932), le grand économiste du coopératisme, comme membre (2 juin 1891). Il est alors professeur d'économie politique à la faculté de droit de Montpellier. Nomination d'autant plus symbolique qu'il n'assiste, semble-t-il, à aucune séance ; il est pourtant explicitement gardé comme membre après son départ à Paris (22 octobre 1900). Son nom disparaît au moment de la réforme du comité en 1912 (23 juillet 1912).



Carte attachante..(et illisible !) de l'institut des Sourds Muets de St.Hippolyte-du-Fort (collection P.Coularou)